



Casier judiciaire ou pas ? Que peut-il arriver ?

Par **cafecreme**, le **05/06/2014** à **11:44**

Bonjour à tous.

Alors voilà, je m'explique. J'ai été récemment embarqué dans une affaire qui à l'air à premier lieu, bénigne, mais qui a l'air d'avoir pris quelques conséquences, j'aimerais savoir ce qu'il peut en découler

Avec une bande d'amis on a fait un feu sur un toit (pas très grand, on pensait vraiment pas a mal, et j'ai juste suivi) quand j'étais à l'étranger. la Police locale nous à demandé de venir pour passer une nuit au poste. Apparemment un dossier sera étudié par un juge d'ici un an.

J'aimerais savoir ce qu'il peut en découler. Est ce que cela pourra jouer en défaveur pour ma vie professionnelle ? Je vous avouerai que je suis un peu stressé, et j'aimerais savoir si une affaire dans lequel je ne suis meme pas le commanditaire pourrait ruiner ma vie professionnelle.

Cordialement